

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrique C H E V R O L E T	Type Chevelle Malibu Classic modèle LAD37 (5 places)	Fiche d'homologation N° CH 0332 27
--	---	--	---------------------------------------

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification "Malibu LAD37" et "CH 0332 27" sur la plaquette du constructeur
"1D37V..." devant le No du châssis
 Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière pare-brise
 Ident. du moteur "V" sur face avant, à gauche, sur la culasse (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué 1D37V6B403923 Signes fixes dans code du type 1AD37 / 1D37V...

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, AV=soupape de dosage, AR=limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Retardisseur
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque CHEVROLET Type V
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Aisèage 101,6 Course 89,29
 Cylindrée 5733 CV-impôt 20,20
 Puissance en CV 145 SAE-net à V/min 3900
 Bruit 73 dB/A à V/min 3900
 Silencieux 1 pot 540x290x130 mm §)
 Mesure des gaz OC2 = 1,0 % CO / BCP-15 *
 Déparasitage OC2 = annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité SAB-J-4c +) Retroviseur int. + à gauche
 Cale Attelage
 Antivol verrouillage de la direction et de la boîte c.v.
 Nombre de places 5 av 2 centre ar 3
Dimensions
 Longueur int. 5251 ext. Empattements 2845 /
 Largeur 1980
 Hauteur 1440 Voie av 1560 ar 1542
 Porte à faux lat. Voies av ar
 av 1034
 ar 1372 Braquage g 11600 d 11600
 Distance volant -> vers l'avant du véhicule

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 1020 820 1840
 Charge utile 110 240 350
 Poids total 1130 1060 2190
 Garantie fabr. 2469
 Dimens. pneus GR 78 - 15 GR 78 - 15 (Variantes ++)
 Ply / bar - / 2,0 - / 2,0 voir
 Charge 1360 1360 remarques)
 pour V max sel. la marque, min. 166 km/h
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein 90
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 166 km/h
 Vitesse maximale testée 166 km/h

Equipement	§)
Feux de route	2+2 SEALED BEAM GUIDE 1A+2A DOT H.
Feux de croisement	2 id.
Feux de position	SAE IP 74 GUIDE IA
Feux rouges	SAE A (2) IR(2)S(2)T 76 GUIDE 1A
Feux stop	SAE A (2) IR(2)S(2)T 76 GUIDE 1A
Clignoteurs	av SAE IP 74 GUIDE SAE FIA 73 ar voir feux rouges
Catadioptres	av AV+AR ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av AV+AR ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ au centre
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY "F" + "A"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Chevelle Malibu Classic		
Homologation N°	CH 0232 27		
Carrosserie	Limousine		
Places	total 5 avant 2		
Poids à vide	1840	Carburant	B
Charge utile		CV-impôt	29,20
Poids total	2469	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesures des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées (OCE art. 23, al. 3bis); les ceintures du type SAE-J-4c sont conformes.
- +> Variante de pneus :

GR 70 - 15	AV 1360 (2,0)	AR 1360 (2,0)	V-max varie selon la marque, minimum 166 km/h	
HR 70 - 15	1500 (2,0)	1600 (2,2)	identique	
FR 78 - 15	1270 (2,0)	1360 (2,2)	identique	voies
HR 78 - 15	1500 (2,0)	1600 (2,2)	identique	inchangées
205 HR 15	1260 (2,1)	1320 (2,2)	V-max 210 km/h	
225/70 HR 15	1280 (2,1)	1320 (2,2)	V-max 210 km/h	

§) Modifications par l'importateur:

- feux de position/clignoteurs AV : les verres oranges sont remplacés par des blancs SAE IP 74 GUIDE IA; les ampoules oranges sont remplacées par des blanches (1157); les angles de visibilité des feux de position sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023, ceux des clignoteurs par les clignoteurs latéraux d'origine;
- catadioptres : ceux d'origine non étanches; 2 SAE A-68 DOT sont montés en complément;
- feux rouges/stop : sont équipés d'ampoules de 5/18 W (la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière durable et bien visible);
- le catalyseur doit être vidé et la vis de vidange soudée.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.